INSTITUTION SAINT JOSEPH
école collège lycée TASSIN

CARTE M'RA
PARTICIPATION FINANCIERE DE LA REGION RHONE-ALPES
POUR TOUS LES ELEVES DE LYCEE :
Achat des livres scolaires + Avantages « Culture et Sport »

Info à lire absolument !

Tout élève de lycée de la Région Rhône-Alpes a droit à des avantages financiers attribués par le Conseil Régional : **aide à l'achat des livres scolaires, crédits culturels, sportifs, voyage**, à condition d'en faire la demande. Pour cela il doit se procurer sur le site Web de la Région Rhône-Alpes, une carte à puce personnelle : **la carte M'RA, gratuite et valable de la classe de 2nde à la Terminale.** Ses crédits seront renouvelés chaque année.

Attention : *En cas de perte de la carte, la Région prévoit un débit de 5 euros sur un des avantages !*

LA CARTE ET SES AVANTAGES

✓ **Participation à l'achat des livres scolaires.** Pour la rentrée 2013/2014 :

- **100 €** pour un élève entrant en 2nde générale et technologique, en 1ère année de CAP ou en 2nde professionnelle
- **70 €** pour un élève entrant en classe de 1ère ou de Terminale

✓ **TER : un bon pour voyager moins cher :** 1 billet aller et retour à - 50% sur une ligne TER de la Région au choix

✓ **Des avantages culturels :**

- **30 €** de places de **SPECTACLE ou de FESTIVAL**
  Où ? ☞ Dans les salles partenaires (Rubrique du site « Où utiliser votre carte ? »)
- **5 places de CINEMA** avec une participation de 1€ par entrée,
  Où ? ☞ Dans les salles partenaires (Rubrique du site « Où utiliser votre carte ? »)
- **8 €** pour l'achat d'un **LIVRE,** d'une **BD, partition musicale**
  Où ? ☞ Auprès des libraires partenaires (Rubrique du site « Où utiliser votre carte ? »)
- Un **accès gratuit et permanent** aux **LIEUX « *Art et Savoir* »** : musées, centres d'art, lieux de mémoire, sites naturels et patrimoniaux de la Région
- **1 an de MUSIQUE en ligne** : streaming gratuit et illimité sur la plate-forme 1dtouch.com/mra

✓ **Un avantage sportif : 30€** sur l'**adhésion** annuelle à un club sportif
Où ? ☞ Auprès des clubs ou fédérations sportives partenaires (Rubrique du site « Où utiliser votre carte ? »)

COMMENT OBTENIR LA CARTE M'RA ?

📣 Pour un élève entrant en classe de seconde et n'ayant jamais eu de carte :

❶ Inscription sur le site Web de la Région Rhône-Alpes : mra.rhonealpes.fr / Espace M'RA – Rubrique Commande de la carte/Mode d'emploi

Chaque élève doit faire son inscription individuellement. Pour que celle-ci puisse être validée par l'établissement avant les vacances, la commande de carte devra être faite **avant le mardi 2 juillet**. Pour toute inscription après cette date il y un risque de non réception de la carte avant la rentrée de septembre.
Si l'établissement scolaire choisi en 2013/2014 est le Lycée Saint Joseph, votre demande sera ensuite validée automatiquement par nos soins (Pour l'entrée dans un autre établissement, renseignez-vous auprès de ce dernier pour la validation de votre carte).

Attention : La carte ne sera validée par l'établissement que lorsque l'inscription dans l'établissement scolaire sera définitive !

❷ Consignes à respecter impérativement :

Dans la rubrique "Choix du lieu de livraison" vous devez **obligatoirement** cocher la mention "**au domicile**" et non pas à l'établissement scolaire.

Attention : L'établissement décline toute responsabilité *sur l'envoi de cette carte si ce n'est pas cette mention qui est cochée.*

1

❸ Réception de la carte :

La carte Mra, créditée de tous les avantages 2013/2014, sera ensuite adressée par courrier **à l'élève personnellement**, à son domicile, une semaine après validation par le futur établissement scolaire. Elle pourra être utilisée immédiatement !

Cette carte sera **valable pendant toute la scolarité au lycée** (3 ans), et éventuellement en études post-bac (certaines classes prépas, BTS, Conservatoires ...). IL EST DONC IMPERATIF DE NE PAS LA PERDRE et **fortement conseillé d'en faire une photocopie et de noter son numéro.**
Les crédits seront utilisables jusqu'au 31 mai 2014, puis seront renouvelés en fin d'année scolaire pour 2014/2015.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLEMENTAIRE

☞ Sur la carte, son fonctionnement et ses avantages : **N° Vert de la Région : 0810 559 559**

☞ Sur la validation par l'établissement : **auprès de Mme S. BIHAN, au CDI du lycée, jusqu'au mardi 2 juillet, puis à partir du lundi 2 septembre 2013**